

L'ASSAINISSEMENT DE NOS EAUX USÉES, UNE NÉCESSITÉ

À La Réunion, ce sont environ 200 litres d'eau par personne qui sont utilisés quotidiennement pour divers usages (vaisselle, douche, lessive, sanitaires, etc.)

À quoi sert l'assainissement ?



L'assainissement consiste à collecter et dépolluer les eaux usées domestiques et industrielles avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel. Et ce, afin de préserver la qualité de notre environnement et protéger les activités liées à l'eau (pêche, baignades, activités nautiques, etc.)

L'assainissement permet aussi de protéger la qualité de nos rivières et nappes phréatiques, à l'origine de la production d'eau potable.

Le service de l'assainissement diffère selon que l'on habite dans une zone relevant de l'assainissement collectif ou non collectif.

Dans les zones relevant de l'assainissement collectif, les eaux usées partent directement vers le réseau public de collecte, qui les transporte jusqu'à une station d'épuration. Le traitement des eaux usées produit des matières qui sont ensuite valorisées ou éliminées.



Sud Assainissement Réunion

Un site dédié au service de l'assainissement collectif sur le territoire de la CASUD (Le Tampon, L'Entre-Deux, Saint-Philippe, Saint-Joseph) : sudassainissementreunion.re

Des équipes près de chez vous

Contactez-nous au 02 62 90 25 05



RACCORDEZ VOTRE HABITATION AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Quelles sont vos obligations ?
Comment raccorder votre habitation ?
Comment vérifier la conformité de vos installations ?



